

Guide du **PARTICIPANT**



Ski

adapté



IL Y A
DE L'ACTIVITÉ
adaptée
DANS L'AIR

CHERS PARTICIPANTS ET/OU PERSONNES À CHARGE.

C'est avec un immense plaisir que l'équipe de **l'ARLPHL** vous présente son guide du participant de l'école de ski adapté.

Ce guide inclut tous les détails concernant les procédures de participation à nos activités.

Nous vous invitons donc à lire ce guide dans son entièreté afin d'optimiser le respect des consignes et assurer une sécurité de tous.

En vous remerciant de votre collaboration, l'équipe de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides.



Ski

DESCRIPTION

L'école de ski adaptée vise l'apprentissage du ski alpin et accueille des personnes ayant tous types de handicaps à partir de 5 ans.

Tous les cours sont adaptés aux capacités de chaque participant. Les moniteurs utilisent de l'équipement pour rendre la pratique du sport accessible tel que le harnais, le sitski et le snowslider.

HIVER

Les activités de ski adapté se déroulent lors de la session d'hiver.

Hiver : Janvier à février

L'âge requis est à titre indicatif et selon les besoins et la capacité du participant il pourrait y avoir des exceptions.



La mission

1

Bouger et avoir un mode de vie plus sain et actif dans un climat favorable

3

Développer une programmation répondant aux besoins et aux habiletés de chacun à travers un encadrement adapté à chacun

2

Chaque cours est une victoire

4

Chaque participant se développe à son rythme et à sa façon



Le code de vie

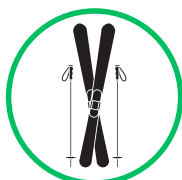
Le code de vie sera présenté à chaque début de cours



En tant que participant, je dois



Respecter les autres



Faire attention au matériel



Être sécuritaire



Écouter les consignes



Rester près du moniteur

Je ne dois pas :



Ne pas crier



Ne pas pousser ou frapper

En respectant le code de vie, je vais :



Avoir du plaisir



Recevoir des encouragements

Sinon, vous devrez :



M'excuser à la personne concernée



Faire le bon comportement



Le rôle de tous

1



Moniteurs

Crée et dirigent les activités tout au long de la session. Il prend en charge le participant toute la durée du cours

2



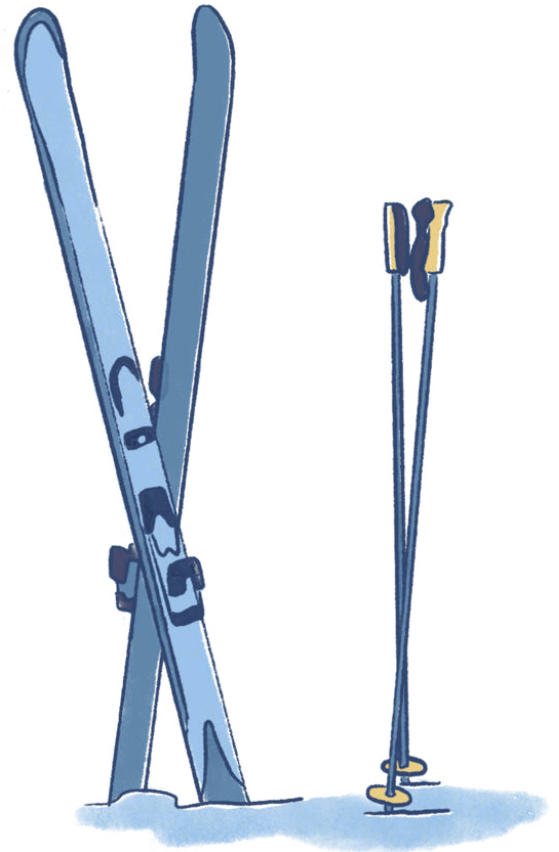
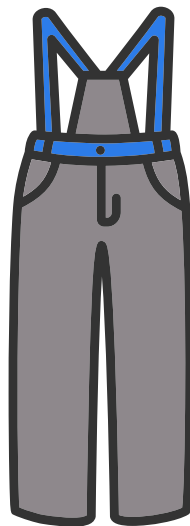
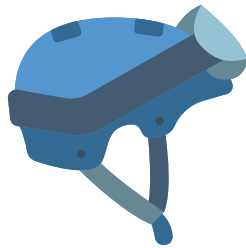
Intervenant

La mission de l'intervenant est d'assister l'entraîneur et d'assurer l'intégration et le suivi de la mise en place d'outils et d'objectifs pour l'évolution personnel du participant.



Équipement obligatoire

POUR LES PARTICIPANTS





Politique de l'ARLPHL

Politique en cas de maladie contagieuse

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL) accorde une grande importance à la prévention des maladies, des troubles de santé et des maladies infectieuses. Afin de s'assurer qu'il y ait le moins de contamination possible dans notre milieu, des protocoles ainsi que des règles strictes en matière d'hygiène sont établis et doivent être respectés.

Symptômes à considérer et politique d'exclusion

Maladie/Trouble de santé	Symptômes	Exclusion
Conjonctivite infectieuse	Oeil rouge, écoulement clair ou jaunâtre, paupières qui peuvent être collés.	Exclusion dès les premiers symptômes, et ce jusqu'à 24 h après avoir reçu la première application d'un traitement ou lorsqu'il n'y a plus d'écoulement.
Gastroentérite	Diarrhée (selles molles ou liquides d'une fréquence accrue) et/ou vomissement.	Exclusion dès les premiers symptômes jusqu'à 48 h après les derniers symptômes. Exclusion pour tous les membres fréquentant cette ressource jusqu'à 48 h après les derniers symptômes.
Poux	Présence de poux sur le cuir chevelu, démangeaisons ou lésions causées par le grattage.	Exclusion dès les premiers symptômes, et ce jusqu'à 24h après avoir reçu la première application du traitement.
Fièvre	Fièvre supérieure à 38 degrés	Exclusion jusqu'à 24 heures après la fin de la fièvre ou après la confirmation que la fièvre n'est pas liée à une maladie contagieuse.
Grippe	Toux creuse, apathie (fatigue et épuisement), mal de gorge, douleur et courbature, maux de ventre, diarrhée.	Exclusion dès l'apparition de plus de 2 symptômes jusqu'à ce que le membre aille mieux et présente moins de symptômes. Lors de son retour : le port du masque sera obligatoire durant 5 jours ou diminution complète des symptômes.



Questions & Réponses

À qui dois-je m'adresser pour des questions en lien avec l'inscription?

Pour toutes questions en lien avec les inscriptions, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative ; **info@arlphl.org**

À qui dois-je m'adresser pour des questions en lien avec le paiement?

Pour toutes questions en lien avec le paiement, veuillez communiquer avec Suzie Durand ; **comptabilite@arlphl.org**

Quelles sont les modalités de paiement?

- Virement Interac par courriel :
- SVP, bien indiquer le nom de l'utilisateur et le numéro de facture si vous l'avez.

Adresse d'envoi : **comptabilite@arlphl.org**

Question de sécurité : **Service pour quel organisme**

Réponse de sécurité : **ARLPHLaurentides**

- **Dépôt direct au compte**

Transit 30023 Succ 815 Folio 0352450

- **Par la poste, pour les chèques ;**

ARLPHL

300, rue Longpré

Saint-Jérôme, Qc J7Y 3G9

- **En personne**, sur rendez-vous au bureau de l'ARLPHL : argent comptant ou chèque personnel. Svp bien identifier le nom du membre dans la description au besoin ainsi que le numéro de facture si vous l'avez.



Questions & Réponses

À qui dois-je m'adresser pour des questions en lien avec le déroulement des activités?

Pour toutes questions en lien avec le déroulement des activités, veuillez communiquer à ; **coordination@arlphl.org**

À qui je dois m'adresser si je ne peux pas être présent à une pratique?

Pour signaler une absence, veuillez communiquer avec; **coordination@arlphl.org**

À qui je dois m'adresser si je veux connaître la disponibilité des prêts d'équipement?

Pour toutes questions en lien avec la disponibilité des prêts d'équipement, veuillez communiquer avec; **coordination@arlphl.org**

Je vis des difficultés avec une personne en particulier et je ne sais pas quoi faire?

Pour tout ce qui concerne l'intervention ou des situations problématiques, veuillez vous adresser à; **coordination@arlphl.org**

Politiques de l'ARLPHL

Pour nous joindre



Politique de remboursement

1) Politique de remboursement et prorata



https://drive.google.com/file/d/1QhUP287hIWNju_1SFHTJ1bUguRNZbsY/view

2) Politique sur la confidentialité (loi 25 qui se retrouve sur la site web)



<https://arlphl.org>



3) Vidéo Youtube pour s'inscrire sur Yapla

Contact

4) Lien vers notre site web

<https://arlphl.org>



5) Coordonnées pour toutes questions



info@arlphl.org /



450-431-3388)



300 Rue Longpré suite 100
Saint-Jérôme,
QC J7Y 3B9



IL Y A
DE L'ACTIVITÉ
adaptée
DANS L'AIR

Ski

adapté



**Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
des Laurentides**